



## COMPTE RENDU

Réunion du Mercredi 10 décembre 2014

Mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs

Comité de suivi n°1

### Participants :

Anne-Marie Lemêtre, Maire adjoint aux sports  
Dominique Colombel, Maire adjointe à la vie scolaire et périscolaire  
Hervé Masquelier Maire adjoint à la culture  
Catherine Gauzeran, Maire adjointe à la Jeunesse et aux Accueils de Loisirs extrascolaires  
Alain Bouhours, Inspecteur de l'Éducation nationale  
Sylvie Hoffenbach-Jallu, Directrice de l'école élémentaire Jules-Ferry,  
Hervé Bozec, Directeur de l'école élémentaire Paul-Bert B  
Mme Le Pottier, Directrice de l'école maternelle Jules-Ferry,  
M. Hayek, Directeur de l'école primaire La Cigogne  
Valérie Marty, présidente de la PEEP, absente excusée  
Claire Van Campo, présidente de l'API  
Charlotte Ganichaud, vice-présidente de l'AIBCN  
Antoine Robert, président de la FCPE Nord  
Jérôme De Lavenne, président de la FCPE Sud  
Arnaud Wauquier, DGA Pôle Education,  
Anne Olivier, Directrice Enseignement Enfance Jeunesse et Sport,  
Emilie Bayart, Directrice de la Culture

**Diffusion :** participants +  
absents excusés +  
directeurs d'école + DDEN  
+ DEJS + DAC + DGS +  
Cabinet

### Ordre du jour :

- **Installation du comité de suivi de la réforme des rythmes**
- **Retour des participants**

### I – Introduction par Dominique Colombel

La mise en place des activités périscolaires s'est déroulée de manière satisfaisante. Sont à noter des points positifs : la collaboration et l'engagement des différents partenaires, la réactivité des agents communaux sur le terrain, une apparente satisfaction des élèves. Des points négatifs perdurent notamment et devront être résolus. Ils concernent notamment les locaux, le contenu de certains modules et leur adaptation à l'âge des élèves.

Deux instances vont travailler cette année à l'évaluation de la réforme, l'une au niveau de la Commune et l'autre au niveau de chaque école.

- A l'échelle de l'école

Le travail sera réalisé sur l'école au sein du conseil d'école. Cela permettra d'impliquer localement l'ensemble de la communauté éducative (animateurs, enseignants, parents et éventuellement autres représentants des services, sur invitation). Dans ce cadre, le conseil analyse les besoins locaux, fait des propositions au comité de suivi communal, veille à la mise en œuvre de la réforme sur les sites et fait remonter les informations utiles à l'évaluation. A noter que le responsable périscolaire assiste à l'ensemble des trois conseils d'école dans leur intégralité pour permettre une collaboration renforcée avec l'école.

- Le comité de suivi communal

Ses missions consistent dans le pilotage et l'évaluation de la réforme des rythmes éducatifs. Sa fréquence de réunion est de trois fois par an. Il fixe les modalités d'évaluation (enquête, sondages, études...) de la réforme et les indicateurs d'atteinte des objectifs. Il veille à la cohérence des temps scolaires (relevant des projets d'école) et des temps périscolaires (relevant du projet éducatif de territoire de la Commune). Il fait la synthèse des informations remontées par les comités de suivi de chaque école, veille à la cohérence territoriale de la réforme et fait des propositions de réorganisation du dispositif. Il s'assure de l'efficacité de

la communication auprès des partenaires du projet et peut créer en son sein des groupes de travail thématiques.

Sa composition est la suivante :

- Monsieur le Maire, Mesdames Dominique Colombel, Anne-Marie Lemêtre, Catherine Gauzeran, Monsieur Hervé Masquelier ;
- Monsieur Alain Bouhours, Inspecteur de l'Éducation Nationale et 4 représentants des directeurs d'école ;
- Mesdames Claire Van Campo, présidente de l'API, Isabelle Fèvre, présidente de l'AIBCN, Valérie Marty, présidente de la PEEP, Messieurs Jérôme De Lavenne et Antoine Robert présidents des FCPE Sud et Nord ;
- Mesdames Émilie Bayart et Anne Olivier, Monsieur Arnaud Wauquier pour les services municipaux ;
- selon l'ordre du jour : les partenaires institutionnels (services de l'Etat, de la Caisse d'Allocations Familiales...) et les experts sollicités.

Ce comité est une instance d'échanges et de propositions et ne se substitue pas au conseil municipal, seul apte à modifier le dispositif (emploi du temps scolaire, tarifs, règlement du périscolaire...).

## **II – Intervention d'Alain Bouhours**

Monsieur Bouhours a fait un sondage auprès des enseignants qui permet de tirer de premiers enseignements, sachant que les équipes ont besoin de plus de recul.

Concernant les élèves, les premiers retours semblent mettre en avant une plus grande fatigabilité sur la fin de semaine, mais un moindre niveau de fatigue durant la journée. Il fait le constat que le temps de collectivité est augmenté.

Le mercredi matin les apprentissages ont été repensés et l'effet est très positif notamment sur les apprentissages fondamentaux. En maternelle 5 ateliers en matinée ont pu être mis en place ce qui a permis de réduire le nombre d'élèves au sein de ces ateliers. Les Activités pédagogiques complémentaires sont intéressantes le mercredi en fin de matinée.

Les après-midi sont courts mais certains se demandent s'ils ne sont pas trop longs, ce qui illustre des disparités d'appréciation des enseignants. Les après-midi sont consacrées à la découverte du monde, à l'histoire-géographie. L'éducation physique l'après-midi est très appréciée. La récréation peut poser des problèmes sur la structuration des temps d'apprentissage.

Concernant les maternelles le moment de la sieste pose question.

Il constate une évolution positive du climat scolaire.

Après la rentrée, la matinée à 3h30 semble toujours intéressante à mettre en place, pour certains directeurs d'élémentaires, au regard des enjeux pédagogiques.

Les temps de rencontres parents / enseignants peuvent être difficiles à placer sur le temps d'école. La relation avec le périscolaire a été très nettement améliorée. Les enseignants sont en cours d'adaptation concernant notamment la préparation des cours.

Quelques demandes de passage du mercredi au samedi et de sortie de fin de journée un peu plus échelonnée pour permettre un départ plus tôt et 5 journées identiques.

Dominique Colombel insiste sur les difficultés à évaluer la fatigue.

Les avis semblent partagés sur la difficulté pour les parents à lever les enfants le mercredi matin.

Sophie Le Pottier constate cette année plus de pleurs à Jules-Ferry maternelle. Les moyens et les grands s'endorment en classe. La sieste est très calme. A 15h00 à Jules-Ferry les enfants sont levés après 2h00 de sieste. Sur l'école, Cela remet en cause les ateliers de l'après-midi. Concernant les ATSEM certaines se font l'écho de dégradation de leurs conditions de travail. Arnaud Wauquier rappelle que les choix en matière d'annualisation du temps de travail sont liés au souhait de maintenir les ATSEM le plus possible en classe.

Anne Olivier précise que les ATSEM, dans leur ensemble, ont bien investi leur nouveau

**Le comité se donne un an pour évaluer et ne pas faire de changement d'horaires scolaires à la rentrée prochaine. Les horaires périscolaires pourront être aménagés à la rentrée prochaine.**

temps de travail ;

Du point de vue de Monsieur Bouhours il faut stabiliser l'organisation scolaire hebdomadaire sur un an et travailler à une éventuelle modification l'année suivante. Une expérimentation pourrait aussi être mise en place l'année prochaine sur une école.

### III – La fréquentation du périscolaire (intervention d'Anne Olivier)

## LES INSCRIPTIONS PAR ACTIVITES

Rapport (en pourcentage) du nombre d'enfants inscrits à l'activité (en forfait) au nombre d'enfants scolarisés. Ce pourcentage varie d'un mois à l'autre mais après un mois de réajustement en septembre (voir jusqu'aux vacances de Toussaint), les inscriptions se stabilisent.

### Maternelles

	Activités		
	Accueil périscolaire (matin et soir)	Restauration	Accueil de loisirs
<b>2014/2015</b>	<b>68 %</b>	<b>89 %</b>	<b>42 %</b>
2013/2014	54 %	87 %	39 %

Le pourcentage d'inscrits varie entre 58 et 72 % pour l'accueil périscolaire, 82 et 96 % pour la restauration et entre 35 et 47 % pour l'accueil de loisirs. Pour l'accueil périscolaire, l'augmentation du nombre d'inscrits est compris entre + 11 et +17 % dans toute les écoles (sauf Jules-Ferry = + 21 %)

### Elémentaires

Ecole	Activités			
	Accueil périscolaire matin	Restauration	Accueil périscolaire soir	Accueil de loisirs
<b>2014 – 2015</b>	<b>10 %</b>	<b>88 %</b>	<b>74 %</b>	<b>27 %</b>
2013/2014	12 %	93 %	48 % (études)	23 %

Les inscrits varient entre 5 et 16 % pour l'accueil périscolaire matin, 81 et 97 % pour la restauration, 66 et 78 % pour l'accueil périscolaire soir et entre 22 et 30 % pour l'accueil de loisirs. A noter une diminution (dans toutes les écoles) du rapport élèves inscrits/ élèves scolarisés à l'accueil périscolaire du matin.

Pour l'accueil périscolaire du soir, on note une très forte augmentation du nombre d'inscrits (par rapport aux études en 2014/2015), sauf pour Gramme qui avait un taux d'inscrits aux études déjà élevé.

## FREQUENTATIONS ACCUEIL PERISCOLAIRE DE SEPTEMBRE A NOVEMBRE

La fréquentation des accueils périscolaires s'est stabilisée entre octobre et novembre.

## Maternelles

		TOTAL	% des inscrits	% scolarisés
Périscolaire matin	2014/2015	108	13 %	9 %
	2013/2014	91		8%
Périscolaire soir	2014/2015	672	82 %	50 %
	2013/2014	447		39%

Pour l'accueil périscolaire du matin, la fréquentation moyenne oscille entre 12 et 20 % des inscrits suivant les structures (sauf Dolto où la fréquentation est égale 5 % des inscrits). Pour le soir, la fréquentation varie entre 68 et 84 % des inscrits.

## Elémentaires

		TOTAL	% des inscrits	% scolarisés
Périscolaire matin	2014/2015	82	47 %	5 %
	2013/2014	89		5%
Périscolaire Soir Activités	Cycle 2	1056	78 %	60 %
	Cycle 3			
Périscolaire soir Etudes	Cycle 2	948	70 %	54 %
	Cycle 3			

Pour l'accueil périscolaire du matin, la fréquentation moyenne oscille entre 37 et 58 % des inscrits suivant les structures (sauf Saint-Exupéry où le taux de fréquentation est de 74 %). Pour le soir, la fréquentation varie entre 68 et 84 % pour les activités et entre 66 et 76 % pour les études.

## MODULES ET ETUDES

### Modules d'activités

	Cycle 2 (CP-CE1-CE2)	Cycle 3 (Cm1-Cm2)
Nombre de modules par cycle	91	56

### Études

	Cycle 2 (CP-CE1-CE2)	Cycle 3 (Cm1-Cm2)	Total
Nombre d'études par cycle 2014/2015	74	42	116
Nombre d'études par cycle 2013/2014			126

## GARDERIE DU MERCREDI

nombre moyen d'enfants par jour	248
% des enfants scolarisés	8 %

*Dominique Colombel évoque la probable facturation de la garderie l'année prochaine.*

*Concernant la garderie du mercredi, elle semble de plus en plus plébiscitée. Les services municipaux constatent de nombreux retards des familles. Des éléments chiffrés devront être apportés pour évaluer plus objectivement cela.*

*Claire Van Campo, pour l'API, remonte la demande des parents de pouvoir avoir le service d'un repas plutôt qu'une garderie. La FCPE y est défavorable et souhaite que le travail porte surtout sur le contenu de l'accueil de loisirs du mercredi.*

### IV- Les inscriptions, les modules, annualité, contenu...

*Les services municipaux ont constaté des évolutions dans les choix des enfants entre le dépôt du dossier et aujourd'hui, tandis que les parents se font l'écho de cas de lassitude des enfants. Les services travailleront sur des propositions permettant un renouvellement d'activités en cours d'année et le maintien de l'intérêt des enfants.*

*Emilie Bayart explique que les enseignants des centres culturels ne sentent pas la lassitude des enfants. Certains professeurs des centres culturels intervenant sur l'extrascolaire ont été affectés aux temps périscolaires permettant ainsi à des enfants qui n'allaient jamais auparavant dans les centres culturels de les fréquenter. L'écriture des modules a donné lieu à un vrai travail pédagogique sur lequel la Commune n'a peut-être pas assez communiqué.*

*Claire Van Campo explique que les parents sont demandeurs de visibilité sur le contenu des modules et seraient preneurs d'une valorisation des modules lors de spectacles ou d'expositions. Elle souligne que les enseignants des centres culturels, a priori mieux formés, bénéficient d'une image plus favorable que les animateurs.*

*Catherine Gauzeran explique que le professionnel de l'animation est un technicien de la mise en vie d'un groupe et qu'il doit être capable d'animer toute l'année ce groupe ce qui exige de la compétence et de l'expertise.*

***La municipalité veillera à la qualité pédagogique et à l'adaptation de tous les modules, aux locaux, aux âges et aux attentes des enfants.***

***Pour l'année prochaine les inscriptions périscolaires auront lieu à la dépose du dossier mais le choix des activités ne viendra qu'après la rentrée scolaire, et après les choix d'activités extrascolaires des familles, pour essayer que chaque enfant ait un emploi du temps global cohérent. Les services réfléchissent également à une présentation différente des contenus des modules (sur site vraisemblablement) Ainsi l'enfant sera en mesure de faire ses propres choix.***

### V- La maternelle

*Pour l'année scolaire 2014-2015, l'organisation du périscolaire des maternelles restera la même durant toute l'année. L'année prochaine ne donnera pas lieu à la mise en place de modules. Les équipes prépareront des propositions d'activités thématiques ou des parcours de découverte avec les différents professionnels intervenant sur les temps périscolaires (professeurs des centres culturels, éducateurs des activités physiques et sportives...).*

***La distribution des goûters peut parfois pénaliser le fonctionnement du périscolaire du soir. Une réorganisation de la distribution pourrait permettre des aménagements dans l'organisation et éventuellement un départ avant 17h30 en maternelle et en élémentaire. Ce sujet est à l'étude dans les services.***

## **VI– Les études, les devoirs**

Concernant les études, **Alain Bouhours partage l'avis du groupe de travail et souhaite que la décision de ne donner des devoirs que les jours d'études soit mise en œuvre.** Il travaillera avec les enseignants notamment sur la question de l'apprentissage de la lecture. Il demande aux familles de soutenir ce travail pour qu'elles réduisent leur niveau d'exigence sur les devoirs. **Les associations soutiendront l'action de Monsieur l'Inspecteur.** Claire Van Campo témoigne cependant de retours de parents sur leur crainte quant à l'adaptation aux exigences des collèges en matière de devoirs à la maison.

Hervé Bozec souhaite que les réunions de début d'année soient l'occasion pour les enseignants d'expliquer aux parents les enjeux de la question des devoirs. Il propose de relayer cette question auprès de la population notamment au moyen de débats.

**Le comité de suivi s'interroge sur le maintien des études. En cas de suppression il pourrait être intéressant de retravailler avec les enseignants sur la possibilité de les associer à la mise en œuvre de modules.**

## **VII – Communication**

La Commune n'a pas souhaité que les responsables périscolaires soient présents aux réunions de classe, en début d'année, pour ne pas monopoliser la prise de parole sur des questions périscolaires. Il n'y a pas non plus de réunion prévue école par école sur le périscolaire.

Concernant spécifiquement les modules, les responsables périscolaires doivent – école par école – mettre en place des panneaux d'informations sur lesquels apparaissent :

- le nom du module et de l'animateur responsable ;
- le jour du module ;
- le lieu dans lequel il a lieu ;
- le nom des enfants qui y participent.

**La Commune devra mettre en place une communication adaptée d'ici la fin de l'année scolaire et reconnaît que malheureusement le temps lui a manqué l'année dernière pour communiquer efficacement.**

**Les adultes devront être identifiés visuellement par les enfants et les parents selon des modalités adaptées (affichage dans les circulations, dans les classes, cahiers...). Une brochure par centre pourrait être proposée l'année prochaine.**